



CFE-CGC Orange

12 rue Saint Amand - 75015 Paris
Tél : 01 46 79 28 74 - Fax : 01 40 45 51 57
presse@cfecgc-orange.org



Communiqué du 23 février 2017

Les résultats d'Orange s'améliorent... les actionnaires sont les premiers servis !!!

Les résultats du Groupe Orange pour 2016 signent, enfin, le retour à la croissance globale du chiffre d'affaires et de la marge d'EBITDA. Ces bons résultats sont cependant à nuancer selon les zones géographiques du Groupe.

La CFE-CGC Orange et l'ADEAS déplorent que la première annonce qui en découle soit l'augmentation du dividende, dans une période où le Groupe a toujours besoin de mobiliser des investissements conséquents dans les réseaux à très haut débit, tandis que la baisse des effectifs se poursuit, tout particulièrement en France et en Pologne.

Croissance vertueuse en Espagne...

En Europe, la croissance conjointe du CA et de l'EBITDA est au rendez-vous partout... sauf en France et en Pologne.

On peut saluer une croissance vertueuse en Espagne, où elle est tirée par la croissance du chiffre d'affaires, qui vient logiquement couronner la performance commerciale, tant sur le mobile que sur le fixe, où les déploiements de la fibre ont d'ores et déjà permis de séduire 1,6 million de clients (contre 1,5 million en France). Une régulation plus favorable qu'en France et la qualité des équipes constituent les deux clefs de voûte de ce beau succès.

... douloureuse en France...

En France, la croissance continue des ventes, fixes et mobiles, ne s'accompagne toujours pas d'une croissance du chiffre d'affaires, toujours affecté par une régulation délétère, qui maintient une concurrence exacerbée sur le marché français, pendant que l'Europe diminue les frais d'itinérance.

La croissance de l'EBITDA ne se fait donc qu'au prix d'une maîtrise des coûts toujours plus rigoureuse, et notamment par la baisse continue des effectifs. Les départs en retraite ou en temps partiel seniors s'accroissent, affectant particulièrement les équipes opérationnelles des régions. Concrètement, la fermeture des boutiques dans les petites villes se poursuit, générant de plus en plus d'inquiétudes sur la présence d'Orange dans les territoires ruraux, tandis que le recours à la sous-traitance s'accroît dans le déploiement des réseaux, au risque d'une perte de compétence interne, qui sera forcément préjudiciable pour le futur.

Les équipes de production, qui génèrent la croissance des ventes et ont pour mission d'assurer à nos clients la fameuse « expérience incomparable » sont, de plus en plus, en tension, et les recrutements engagés ne suffisent pas à les soulager. La CFE-CGC milite depuis maintenant plusieurs années pour un meilleur remplacement des départs, et un rééquilibrage entre Paris et région, équipes supports et équipes de production, afin que l'activité soit soutenable dans la durée.

... moins rapide que prévue en Afrique

Le continent annoncé comme le principal relais de croissance dans les plans stratégiques voit son taux de croissance ralentir. Son chiffre d'affaires et son EBITDA ne pèsent que 13% dans les résultats du Groupe, tandis que les aléas monétaires (dévaluation de la Livre égyptienne) ou politiques (République Démocratique du Congo) altèrent le résultat d'exploitation. Il reste à espérer que l'efficacité opérationnelle progresse plus vite à l'avenir que la propension des États africains à lever de nouvelles taxes : en Afrique comme ailleurs, les télécommunications sont trop souvent perçues comme des « vaches à lait » avant même que les investissements réalisés aient eu le temps de produire tous leurs effets.

Sur le marché des Entreprises, le virage de l'IT est bien pris

La marque Orange Business Services s'implante de manière durable dans les services accompagnant l'accès, en particulier dans la sécurité et le Cloud, qui constituent des enjeux clefs pour les entreprises. Il reste à souhaiter, en particulier sur le marché français, qu'une régulation plus contraignante sur la fibre ne vienne pas saborder le retour d'une croissance bienvenue sur le segment des entreprises.

Ce sont les personnels qu'il faut féliciter...

Globalement, les bons résultats 2016 sont tirés par un effort commercial soutenu, appuyé par des investissements continus dans les réseaux, fibre et 4G notamment, qui créent à la fois les conditions des succès commerciaux actuels et la garantie d'une solidité future pour le Groupe Orange. Les déploiements du haut du très haut débit sont cependant très loin d'être terminés. En France notamment, il reste plus à faire que ce qui a déjà été fait pour que l'ensemble du territoire soit correctement couvert par la fibre. Pour le faire, il faut à la fois de l'argent et des hommes.

...mais ce sont les actionnaires qui sableront le champagne !

Alors que le maintien de l'emploi et de l'investissement sont toujours des priorités cruciales, la CFE-CGC Orange et l'ADEAS ne peuvent cautionner que les actionnaires soient servis les premiers, avec l'annonce d'un dividende qui passerait de 0,60 à 0,65 € par action dès l'exercice 2017.

D'autant plus que les deux tiers du résultat net consolidé proviennent en 2016 de la cession d'EE en Grande Bretagne, qui devraient, en toute logique entrepreneuriale, être consacrés à l'investissement pour la croissance future, qu'elle soit externe ou organique. Et que, si le taux d'endettement s'améliore sur le papier, il n'intègre pas les 6 milliards d'obligations perpétuelles dont il faut cependant toujours servir les intérêts.

Faut-il y voir une pression de l'Etat, avide de se servir tout de suite plutôt que de laisser à Orange toutes ses capacités financières pour préparer le futur et faire face aux incertitudes, qui sont actuellement la règle sur toutes les géographies du Groupe ? Une fois de plus, la CFE-CGC et l'ADEAS en appellent à la responsabilité de l'actionnaire de référence d'Orange, espérant être cette fois entendus.

Les actuels « champions mondiaux du numérique », les fameux GAFAs, n'ont pu construire leur succès qu'en se constituant de solides « trésors de guerre », mettant leurs actionnaires à la diète de dividende pendant de nombreuses années. Il serait raisonnable qu'Orange puisse en faire autant !

Contacts :

- Sébastien CROZIER, Président du syndicat CFE-CGC Orange - sebastien.crozier@orange.com
(06 86 27 32 72) – Twitter : @crozierblog
- Patrice Brunet, Président de l'ADEAS - www.adeas.org - patrice1.brunet@orange.com
(06 89 30 40 23) – Twitter : @ADEASOrange

Vous pouvez

- *retrouver nos communiqués sur le site web de la CFE-CGC Orange : <http://www.cfecgc-orange.org/communiqués-de-presse/> et sur Twitter : @CFECGCOrange*

À propos de la CFE-CGC Orange

La CFE-CGC Orange défend tous les personnels du Groupe Orange, employés, maîtrises et cadres, en France et à l'étranger.

Depuis les premières élections au Comité d'Entreprise de France Télécom SA, la CFE-CGC progresse systématiquement à toutes les élections. Elle représente actuellement plus de 17% des personnels du Groupe Orange en France : à son score de 16,18 % aux élections CE de 2014 sur le périmètre de la maison mère s'ajoute une excellente représentation dans les filiales (46,35% dans les filiales de l'UES NRS qui opèrent sous la marque Orange Business Services, près de 40% chez Buyln, 61,8% chez EGT, pour les élections qui se sont déroulées en 2014, ou encore 53,42% lors des élections de 2015 chez Orange Cloud for Business).

Pour défendre l'intérêt collectif des personnels, la CFE-CGC Orange intervient évidemment dans le dialogue social au sein du Groupe, où elle défend prioritairement l'emploi et les conditions de travail, convaincue que des personnels bien traités contribuent plus efficacement à la réussite économique de l'entreprise et qu'il faut donc mettre en place un management réellement « gagnant/gagnant ». Elle intervient aussi régulièrement sur la stratégie industrielle et financière, et sur les questions réglementaires, qui ont un impact fort sur la pérennité de l'entreprise.

Parmi ses actions clefs, on peut citer :

- l'initiative de la mise en place de l'Observatoire du Stress, qui a permis de mettre en évidence le lien entre un management dévoyé et la crise des suicides intervenue sous le mandat de Didier Lombard ;
- la dénonciation d'un dividende supérieur aux bénéficiaires, et la demande réitérée d'une baisse de ce dividende, dont le niveau obère actuellement les capacités d'investissement du Groupe Orange.

À propos de l'ADEAS

Les personnels d'Orange détiennent 4,6% du capital de l'entreprise, constituant le second actionnaire derrière l'État, qui en détient près de 27% (dont 13,45 % en direct, et 13,5% via BPI France).

L'ADEAS (Association pour la Défense de l'Épargne et de l'Actionnariat des Salariés de France Télécom-Orange) est une association loi 1901 créée pour représenter et défendre les intérêts de tous les personnels actionnaires du groupe Orange (salariés, fonctionnaires et retraités).

Entièrement indépendante des banques comme de la direction de l'entreprise, elle dialogue avec toutes les parties prenantes de l'actionnariat salarié, tant les personnels actionnaires que les représentants de la Direction. Elle est force de propositions notamment pour ce qui relève du développement de l'actionnariat et de l'épargne salariale, de la sauvegarde de l'entreprise et de ses emplois, et de la juste répartition des bénéfices entre travail et capital. Elle œuvre pour favoriser l'accès à l'actionnariat salarié, et permettre à ces actionnaires « pas comme les autres » de contribuer au développement de l'entreprise comme à ses choix stratégiques.